



Décès de mon mari et assurances

Par **cat04**, le **19/05/2015** à **14:52**

Bonjour, mon mari est mort le 12 avril 2015 d'un infarctus il était buraliste, il était a la mudetaf (assurance buraliste) ils me disent qu'ils ne me doivent rien sous prétexte que ce n'est pas une agression . il y aussi la macif (assurance, habitation,voiture,et prévoyance, et eux ils me disent qu'il fallait qu'y soit décédés d'accident je ne comprend plus rien,j'ai deux enfants a charges, je ne peut exercer car je suis a la md pH(cotorep) les douanes on fermer le tabac provisoirement et le notaire ne m'a pas encore donner signe de vie, il y à aussi un salarié que je ne peut pas encore licencié vu que je n'ai pour l'instant aucun pouvoir si vous pouvez me répondre je vous en remercie à l'avance